

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2026-2027

Demandes de la deuxième opposition

Équipe – Affaires gouvernementales

Mai 2026

Question 01

Les sommes accordées dans la dernière année écoulée en production et utilisation d'énergies renouvelables. Ventiler par projet et par type d'énergie (éolien, solaire, hydroélectricité, etc.)

a. Combien étaient de nouveaux projets ?

Réponse :

En 2025, Hydro-Québec a investi 6,9 G\$ dans les immobilisations corporelles et incorporelles, contre 6,0 G\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation de 15 % par rapport à 2024 et de plus de 40 % comparativement à 2023 se rapporte à plusieurs priorités du Plan d'action 2035. Elle découle de la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue dans ses installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir un service fiable et de grande qualité.

Plus de 60 % du montant investi en 2025 a été consacré à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité du parc d'équipements et près de 40 %, à de grands projets de développement. Il est à noter que les investissements en pérennisation ont fortement augmenté au cours des dernières années. En effet, les sommes affectées à ce titre en 2025 ont progressé de près de la moitié par rapport à celles d'il y a cinq ans.

Ainsi, Hydro-Québec a alloué 4,4 G\$ à la pérennisation des actifs. Elle a, entre autres, continué d'investir dans ses installations de production pour en assurer le bon fonctionnement à long terme et en maximiser le rendement. Soulignons à cet égard les travaux en cours aux centrales de Rapide-Blanc et de Carillon, respectivement en Mauricie et dans les Laurentides, ainsi qu'à l'aménagement Bersimis-2, sur la Côte-Nord. Dans le domaine du transport d'électricité, elle a poursuivi l'installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay, en Montérégie, ainsi que la modernisation des équipements et systèmes, dont le remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste. Elle a également continué d'effectuer des activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. Parallèlement, elle a réalisé des travaux afin d'optimiser le fonctionnement du réseau de distribution ainsi que de maintenir et d'améliorer la qualité de ses actifs de distribution.

Les investissements consacrés aux projets de développement ont totalisé 2,5 G\$. Hydro-Québec a notamment affecté des sommes importantes à divers projets visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à augmenter la capacité de production. À titre d'exemple, des travaux sont en cours aux centrales aux Outardes-2 et René-Lévesque, sur la Côte-Nord, pour en accroître la puissance. De plus, la construction de la ligne d'interconnexion Hertel-New York, qui sera raccordée à la ligne CHPE afin d'alimenter la ville de New York, se poursuit, en vue d'une mise en service au printemps 2026. Soulignons enfin l'achèvement du déploiement d'une ligne à 320 kV à courant continu, qui a été mise en service au début de 2026, dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. Ce déploiement a

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

permis la mise en place d'une nouvelle interconnexion de 1 200 MW entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

Hydro-Québec continue par ailleurs de faire des investissements importants dans l'électrification des transports. Ainsi, elle a consacré des sommes à son réseau de recharge publique, le Circuit électrique, et à la modernisation du parc de véhicules.

Enfin, rappelons qu'à ces sommes s'ajoutent également les investissements directs réalisés par les partenaires externes d'Hydro-Québec. Ensemble, ils jouent un rôle important dans le soutien de l'économie québécoise.

Référence

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>
(p.26)

Question 02

Les montants utilisés en transport et distribution d'énergies renouvelables non hydroélectriques dans la dernière année écoulée ?

Réponse :

Consultez le [Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec](#) (p.21).

Dans le cadre des priorités énoncées dans le Plan d'action 2035, Hydro-Québec a accru de façon marquée les sommes affectées aux investissements en immobilisations. Ces sommes ont ainsi augmenté de 1,3 G\$ comparativement à celles de l'exercice précédent, s'établissant à 7,8 G\$ pour la totalité de 2025.

La répartition des investissements entre les projets hydroélectriques et les autres sources d'énergies renouvelables n'est pas détaillée dans le Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec. Néanmoins, certaines informations sont disponibles dans les rapports annuels du distributeur et du transporteur à la Régie de l'énergie.

- Rapport annuel du transporteur : [R-9000-2024-B-0013-RapAnnuel-Pieces-2025_05_30.pdf](#) (p. 32)
- Rapport annuel du distributeur : [R-9001-2024-B-0008-RapAnnuel-Pieces-2025_05_26.pdf](#) (p.13 et 14)

Comme information complémentaire, Hydro-Québec a lancé sa [Stratégie de développement éolien](#) en mai 2024. La filière éolienne jouera un rôle névralgique dans la transition énergétique. Aussi, Hydro-Québec entend développer plus de 10 000 MW de nouvelles capacités éoliennes d'ici 2035.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf#page=23>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/strategie-developpement-eolien.pdf>

Lien 3 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4307-2025/doc/R-4307-2025-A-0067-Dec-Som-2026_03_16.pdf

Lien 4 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/tarifs-electricite.pdf?v=20260224>

Question **03**

Combien de projets ont été financés dans la recherche pour le stockage d'énergie renouvelable (batteries ou autres vecteurs) ?

- a. Quels sont les noms de ces projets ainsi que leur lieu ? Ventilez cette information selon la région administrative.
 - b. Quels sont les montants associés à chaque projet ?
-

Réponse :

Annuellement, le CEETSE travaille sur une dizaine de projets d'innovation dans le domaine des matériaux de batterie pour les véhicules électriques et autres applications de stockage d'énergie, tant stationnaires que mobiles. Les noms des projets, leurs lieux de réalisation ainsi que les montants associés à chacun des projets sont considérés comme sensibles sur le plan commercial et doivent demeurer confidentiels.

Question 04

La liste des entreprises dans le secteur des énergies fossiles ayant le tarif L d'Hydro-Québec pour leur consommation énergétique. Veuillez indiquer le total de leur facture énergétique de la dernière année par entreprise.

Réponse :

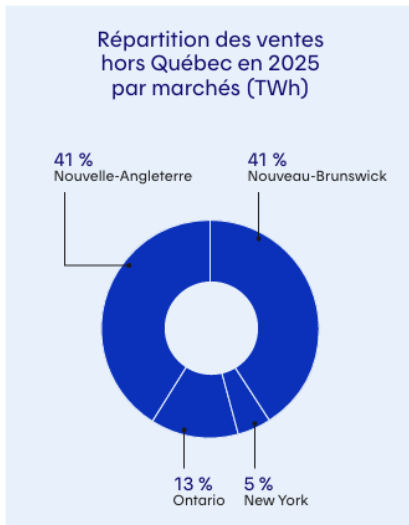
Moins de cinq entreprises œuvrant dans le secteur des énergies fossiles sont abonnées au tarif L d'Hydro-Québec. Le tarif L est un tarif réglementé qui s'applique à un abonnement annuel au titre duquel la puissance à facturer minimale est de 5 000 kilowatts ou plus et qui est lié principalement à une activité industrielle. Les données de consommation des clients d'Hydro-Québec sont des informations confidentielles.

Question 05

Veillez fournir les revenus des ventes d'hydroélectricité à l'extérieur du Québec, ventilés par juridictions.

Réponse :

Les produits des ventes d'électricité sur les marchés externes se sont élevés à 1 703 M\$ en 2025, soit 204 M\$ de plus que ceux de 1 499 M\$ comptabilisés en 2024. Grâce à sa stratégie de commercialisation, Hydro-Québec a pu saisir des occasions d'affaires intéressantes durant l'hiver, ce qui a donné lieu à une augmentation des produits des ventes hors Québec. En effet, les températures dans le nord-est des États-Unis ont suivi la même tendance qu'au Québec : elles ont été plus froides que l'an dernier. Cette situation a mené à une demande accrue en énergie qui a entraîné une hausse marquée des prix sur les marchés, notamment en Nouvelle-Angleterre, l'un des principaux marchés d'exportation de l'entreprise. Rappelons que, en raison des apports en eau inférieurs à la normale depuis 2023, Hydro-Québec poursuit une gestion prudente et dynamique de ses grands réservoirs et a donc réduit son volume d'exportation depuis le deuxième trimestre. Ce dernier a d'ailleurs été inférieur à celui de la période comparative. Ainsi, le volume de 11,8 TWh pour l'ensemble de l'exercice demeure bien en-deçà de la moyenne des dix années ayant précédé la période actuelle caractérisée par une faible hydraulité.

**Référence**

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

(p. 24)

Question 06

Quels ont été les projets de modernisation des réseaux d'électricité ?
Veuillez donner les montants associés à chaque projet et le type de modernisation.

Dans son plan d'action 2035, Hydro-Québec s'est donné l'ambition de réduire le nombre de pannes de 35 % d'ici 7 à 10 ans.

Pour ce faire, nous déploierons un plan visant à accroître la fiabilité et la robustesse de notre réseau électrique, moderniser celui-ci et remplacer des équipements. Les investissements visant à assurer la pérennité et la fiabilité du réseau électrique totaliseront en moyenne de 4 à 5 G\$ par année en tenant compte des effets prévus des changements climatiques. Il est à noter que les investissements en pérennisation ont fortement augmenté au cours des dernières années. En effet, les sommes affectées à ce titre en 2025 ont progressé de près de la moitié par rapport à celles d'il y a cinq ans.

Nos équipes intensifient leurs efforts partout au Québec depuis quelques années déjà, mais elles se concentrent également sur des zones précises, là où la fiabilité du réseau de distribution n'est pas conforme à nos attentes, et où les interventions ont le plus grand impact sur la clientèle.

Références :

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

[Rapport annuel 2025](#) (p. 7)

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>
(p.26)

<https://www.hydroquebec.com/projets/>

Question 07

Liste des emplacements étudiés pour de nouveaux barrages hydroélectriques, potentiel hydroélectrique par emplacement, coût de construction estimé et coût du kWh.

Réponse :

Dans le cadre de son Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec et de l'entente avec Terre-Neuve-et-Labrador, Hydro-Québec prévoit développer 11 000 MW d'énergie propre dans la prochaine décennie. Pour y arriver, le plan prévoit plusieurs initiatives :

- La valorisation des centrales existantes et le développement de nouveaux sites de production hydroélectrique, permettant d'ajouter entre 3 800 à 4 200 MW de nouvelle puissance.
- L'entente de principe avec Terre-Neuve qui renouvelle l'accès à la production de Churchill Falls et ajoute de nouvelles capacités de production grâce à une augmentation de puissance de la centrale existante, le développement d'une nouvelle centrale sur le site de Churchill Falls, ainsi que la construction d'une nouvelle centrale à Gull Island. Au total, ce sont 9 190 MW qui seront produits, dont les 7 200 MW qui seront achetés par Hydro-Québec et 1 990 MW par Newfoundland and Labrador Hydro.

Références :

Communiqué de presse – Annonce Churchill Falls :

<https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/2143/une-etape-importante-pour-securiser-lavenir-energetique-du-quebec/>

Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec :

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Question **08**

Sommes dépensées et revenus perçus pour le programme Hilo, ainsi que la quantité d'énergie et l'appel de puissance que le programme a permis d'effacer ou de déplacer en période de pointe.

Réponse :

Hilo, qui offre des produits et services personnalisés aux clients pour gérer leur consommation d'électricité, évolue dans un environnement concurrentiel.

En avril 2025, Hydro-Québec a annoncé son Programme de thermostats à 0\$. Pour cette raison, un processus d'appels de propositions publique est présentement en cours pour soutenir l'approvisionnement d'appareils intelligents ainsi que du service d'installations des appareils.

- En 2023-2024, la réduction moyenne par évènement de pointe enregistrée est d'un peu plus de 100 MW pour environ 35 000 clients participants.
- En 2024-2025, la réduction moyenne par évènement de pointe enregistrée est d'un peu plus de 200 MW pour environ 60 000 clients participants.
- En 2025-2026 et de manière préliminaire, la réduction moyenne par évènement de pointe enregistrée est près de 320 MW pour près de 115 000 clients participants.

Pour la saison hivernale 2025-2026, cela représente plus de 25 GWh d'énergie effacée en pointe, pour être consommée au bon moment.

Référence :

[https:// www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/pourquoi-mieux-consommer/bilan-efforts-collectifs/](https://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/pourquoi-mieux-consommer/bilan-efforts-collectifs/)

Question **09**

Nombre d'entreprises inscrites au programme d'offre de gestion de la demande de puissance et appel de puissance total de ces entreprises. Sommes dépensées dans le cadre du programme de gestion de la puissance, appel de puissance effacé ou déplacé total pendant la période et nombre total d'heures d'événements de pointe pendant la période correspondante.

Réponse :

Pour l'option tarifaire GDP Affaires pour la saison hivernale 2025-2026 :

- Près de 7 350 abonnements ont participé à la GDP Affaires;
- 19 événements de pointe ont été appelés, totalisant 59 heures (en date du 31 mars);
- Près de 714 MW d'effacement moyen réalisé;
- 47 M\$ en crédits estimés seront versés aux clients.

Pour l'option tarifaire GDP Engagement pour la saison hivernale 2025-2026 :

- Environ 50 abonnements ont participé à la GDP Engagement;
- Selon la sous-option choisie, entre 5 à 23 événements de pointe ont été appelés, totalisant entre 23 à 99 heures;
- Près de 1217 MW de réduction de puissance engagée;
- 130,6M\$ en crédits versés (en date du 31 mars) aux clients.

Question 10

Sommes dépensées et revenus perçus pour le programme de biénergie découlant de l'entente avec Énergir, ainsi que la quantité d'énergie et l'appel de puissance que le programme a permis d'effacer ou de déplacer en période de pointe.

Réponse :

Le programme de biénergie permet de réduire les émissions de GES du secteur des bâtiments en électrifiant les usages de chauffage des espaces et de l'eau.

Lorsque la température descend sous la barre de -12 C, une permutation vers le système d'appoint au gaz naturel s'effectue et permet de diminuer la consommation à la pointe d'hiver.

Abonnements convertis aux tarifs de biénergie au cours des trois dernières années : 7 400 abonnements résidentiels et 150 abonnements commerciaux au 31 décembre 2025.

Les ventes d'électricité associées au programme de biénergie étaient de l'ordre de : 35 GWh et 2,5 M\$ de revenus en 2025.

Les montants versés à Énergir dans le cadre de l'entente sont de : 2,3 M\$ en 2025 (valeur estimée; facturation finale en attente).

La conversion d'abonnements à la biénergie DT au lieu de conversions d'abonnements à l'électricité uniquement, a permis d'éviter un accroissement de la pointe hivernale de l'ordre de : 50 MW à la fin 2025.

Question **11**

Nombre de client résidentiels inscrits au tarif D avec option de crédit hivernal, sommes totales des crédits consentis, énergie effacée totale pour la période correspondante et nombre d'heures d'évènements de pointe pour la période correspondante.

Réponse :

À la fin mars 2026, près 470 000 clients étaient inscrits au tarif D assorti d'une option de tarification dynamique, soit l'option de crédit hivernal ou le tarif Flex D (dont 115 000 clients au service Hilo qui sont depuis la saison 2025-2026 maintenant aussi assorti du tarif Flex D ou de du crédit hivernal pour les anciens clients).

Pour la saison hivernale 2025-2026, Hilo a initié 21 évènements de pointe pour les participants ayant adhéré à l'option de crédit hivernal et 20 évènements pour les participants ayant adhéré au tarif Flex.

Pour la saison hivernale 2025-2026, la tarification dynamique a permis de générer un effacement moyen de 696 MW par événement.

Question **12**

Nombre d'ententes de paiement pour la dernière année.

Réponse :

Hydro-Québec a conclu des ententes avec 186 000 clients pour l'année 2025.

Question 13

Programme prévu pour le soutien des ménages à plus faible revenu en cas de hausse substantielle des tarifs.

Réponse :

Hydro-Québec réévalue de façon continue sa stratégie d'accompagnement afin de soutenir les ménages à faible et modeste revenu, en tenant compte du contexte économique et de ses répercussions sur leur capacité à assumer les coûts liés à la consommation d'électricité.

En cas de défaut de paiement, trois options peuvent être proposées lors de la négociation d'une entente de paiement :

- la prolongation de la période de remboursement de la dette;
- le remboursement partiel de la dette assorti au paiement intégral de la consommation courante;
- l'absence de remboursement de la dette combinée au paiement partiel de la consommation courante.

En 2023, une mesure temporaire d'assouplissement des seuils de revenu admissible aux ententes à longue durée a été mise en place afin de soutenir les ménages à faible revenu et d'élargir l'accès aux ménages à revenu modeste. Instaurée en réponse au contexte économique, cette mesure est maintenue pour les années 2026 et 2027.

Par ailleurs, Hydro-Québec a procédé à une refonte majeure de ses programmes en efficacité énergétique dédiée aux ménages à revenu modeste afin d'avoir un impact significatif sur la facture et le confort de ses derniers. Au total, ce sont plus de 370M\$ qui serviront à mettre en place les nouvelles initiatives dédiées à cette clientèle.

Clientèle résidentielle :

Dans un premier temps, Hydro-Québec et le gouvernement du Québec ont annoncé un investissement de 350M\$ visant la bonification de l'appui financier de son programme LogisVert pour la thermopompe dans les multilogements pour aider à combattre la précarité énergétique. Le gouvernement du Québec octroi 159M\$ alors qu'Hydro-Québec annonce des investissements de 190M\$. Ces investissements permettent de presque doubler l'appui financier pour la thermopompe pour les multilogements, ce qui permettra d'atteindre plus de 50 % de la valeur de l'équipement, incluant les frais d'installation. L'aide financière sera admissible aux propriétaires de multilogements afin de les inciter à installer des thermopompes et ainsi permettre à leurs locataires de réduire leur facture d'électricité et d'améliorer leur confort.

En 2025, le Distributeur a installé le produit Hilo sans frais dans plus 734 logements en lien avec son projet pilote visant à aider la clientèle à revenu modeste. Le pilote ne sera pas reconduit en 2026 puisque la solution Hilo est présentement à 0\$ pour l'ensemble de la clientèle résidentielle.

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

Concernant le programme Remplacement de frigos MFR, le Distributeur a fait don de 31 réfrigérateurs en 2025 grâce au partenariat avec l'ACEF de la Montérégie-Est. Ce programme se poursuit en 2026.

Clientèle en logements sociaux et communautaires :

En ce qui concerne les logements sociaux, le Distributeur a bonifié en janvier 2026 son programme Rénovations énergétiques pour les ménages à faible revenu, afin de favoriser des travaux améliorant l'enveloppe thermique des bâtiments (portes, fenêtres et travaux d'isolation) dans les logements sociaux, communautaires et privés. En 2025, les administrateurs de 95 bâtiments ont participé au programme et des mesures écoénergétiques ont été implantés dans 940 logements.

En mars 2026, le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi d'une enveloppe de 17,2M\$ à Hydro-Québec et la Société d'Habitation du Québec pour la mise en place d'un projet pilote visant l'installation de plus de 3 000 thermopompes dans les habitations à loyer modique. Hydro-Québec apporte également une contribution financière de 4,5 M\$ par l'entremise du programme LogisVert.

Question **14**

Sommes allouées pour renforcer la résilience des infrastructures énergétiques dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques.

Réponse :

Dans le cadre de son Plan d'action 2035, Hydro-Québec prévoit des investissements annuels de 4-5 G\$ et de 7-9 G\$ en pérennisation des actifs et en croissance du réseau, respectivement.

Tous les projets provenant de ces investissements représenteront autant d'occasions d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans notre réseau.

L'adaptation au changement climatique s'intègre à l'intérieur des activités déjà en cours chez Hydro-Québec et à cet égard, il n'est pas possible à ce jour de désagréger les données financières des activités ou projets pour en isoler la portion liée à l'adaptation.

Parmi les sommes allouées dans des activités contribuant à l'adaptation aux changements climatiques d'Hydro-Québec, notons les exemples suivants:

- Le budget de la maîtrise de la végétation pour le réseau de distribution est passé de 62 M\$ en 2018, à 126 M\$ en 2024, 149 M\$ en 2025, jusqu'à 160 M\$ en 2026. L'augmentation des activités de maîtrise de la végétation contribuera à l'atteinte de l'objectif de diminuer de 30% le taux de pannes causées par la végétation d'ici 2028.
- Hydro-Québec collabore avec Ouranos, un consortium sur la climatologie et l'adaptation aux changements climatiques, depuis 2001. L'entreprise vient de renouveler son entente de collaboration à hauteur de 800 000\$ par année. Ces montants servent principalement à réaliser des projets d'acquisition de connaissances nécessaires à l'adaptation d'Hydro-Québec.

Question 15

Sommes allouées pour encourager les entreprises et les consommateurs à l'adoption des systèmes de biénergie.

Réponse :

Dans le but de financer des actions permettant la mise en place de la biénergie pour les clients résidentiels et commerciaux, une enveloppe budgétaire est allouée par le gouvernement du Québec dans le cadre du *Plan pour une économie verte 2030*¹.

Le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et Énergir aident les clients dans leur conversion à la biénergie en leur offrant des subventions qui prennent en charge jusqu'à 80 % des surcoûts² liés à l'achat et à l'installation des équipements, notamment les thermopompes efficaces, pour récompenser les efforts de décarbonation.

En 2025, pour le marché résidentiel, Hydro-Québec a accordé environ 2,8 M\$ en appui financier pour l'installation de thermopompes chez les clients biénergie. Pour la clientèle affaires, l'aide financière versée a été de 3,3 M\$.

Enfin, Hydro-Québec verse à Énergir un montant destiné à équilibrer l'impact tarifaire pour les clients des deux distributeurs. Le montant estimé pour 2025 est de 2,3 M\$³.

La somme totale allouée aux mesures visant à soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie dépendra directement du nombre de clients convertis à la biénergie.

Références

Site web d'Énergir, Calcul des subventions marché CI : <https://energir.com/fr/affaires/bienergie>

Site web d'Énergir, Calcul des subventions marché résidentiel :

<https://energir.com/fr/residentiel/bienergie>

¹ [Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030](#) (p.56) : 266,6 M\$ prévus pour l'action 1.6.2.3 - Soutenir la conversion du gaz naturel vers l'électricité et la biénergie pour la gestion de la pointe. [Plan de mise en œuvre 2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030](#) (p.17) : Le financement des programmes Chauffez vert et ÉcoPerformance se poursuit afin de soutenir les propriétaires de résidences et les entreprises qui souhaitent passer d'un chauffage fonctionnant à 100 % au gaz naturel à un système de chauffage fonctionnant majoritairement à l'électricité.

[Plan de mise en œuvre 2025-2030](#) (p.6 et p.50) traite des programmes Chauffez vert et ÉcoPerformance

² Pour les marchés de type commercial, institutionnel et résidentiel, voir les pages dédiées sur le site web d'Énergir [Énergir | Subventions](#)

³ Hydro Québec ne dispose pas des déboursés effectués par Énergir et par le Ministère.

Lien 1 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2023-2028.pdf>

Lien 2 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2024-2029.pdf>

Lien 3 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2025-2030.pdf>

Question **16**

Sommes dépensées pour la réalisation d'analyses d'impact environnemental de la biénergie, en particulier en termes d'émissions de GES.

Réponse :

La biénergie permet une réduction importante de l'usage du gaz naturel aux fins de chauffage des locaux et de l'eau sanitaire des bâtiments des secteurs résidentiel et aux fins de chauffage des locaux uniquement pour les bâtiments des secteurs commercial et institutionnel ainsi qu'une diminution conséquente des émissions de GES. L'évaluation de la réduction de la consommation de gaz naturel et des émissions de GES a été réalisée à l'interne par les équipes d'Hydro-Québec et d'Énergir. Il n'y a pas de coût distinct associé à cette évaluation.

Question 17

Sommes dépensées et liste des rencontres effectuées pour contacter des communautés autochtones, incluant :

- a. Raison du contact
- b. Le projet qui en découle ainsi que le secteur économique touché
- c. Résultats du contact.

Réponse :

L'année 2025 marque le passage de la vision à l'action. Notre [Stratégie de réconciliation économique et de renforcement des relations avec les Premières Nations et les Inuit](#), lancée en décembre 2024, prend vie par des gestes concrets. Notre Stratégie comprend 28 initiatives, toutes en cours de réalisation.

En 2025, nous avons mis l'accent plus particulièrement sur celles-ci :

- Établir des partenariats avec les Premières Nations et les Inuit pour les projets de construction d'envergure.
- Diversifier les créneaux d'approvisionnement et acquérir 1,5 G\$ en biens et services auprès de fournisseurs autochtones de 2025 à 2029.
- Favoriser une participation accrue des Premières Nations et des Inuit à nos projets et à nos activités d'exploitation ainsi qu'à nos études et suivis environnementaux.
- Soutenir la création de centres ainsi que de programmes d'études et de formation destinés aux Autochtones.

Le dialogue se poursuit sur la reconnaissance du passé et l'établissement de partenariats favorisant le développement économique, social et culturel des communautés autochtones. En 2025, nous avons maintenu des liens constants avec les 11 nations et les 55 communautés autochtones du Québec ainsi qu'avec notre personnel autochtone. Nous avons mis de l'avant des pratiques favorisant l'acceptabilité sociale, en misant sur l'écoute, la transparence et la confiance.

Nous avons négocié plusieurs ententes en 2025 fondées sur la reconnaissance du passé et la réconciliation économique ou ayant pour but de jeter les bases d'une relation et d'une collaboration mutuellement avantageuses pour les années à venir.

En voici quelques-unes :

- Partenariat pour un potentiel de développement éolien de 6 000 MW avec la Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation et l'Alliance de l'énergie de l'Est, qui regroupe la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik et 209 collectivités;
- Entente Wetsok pour le développement d'un potentiel éolien de 1 500 MW dans une nouvelle zone sur les territoires des MRC de Montmagny, de L'Islet, de Kamouraska, de Témiscouata et de Rivière-du-Loup, dans le Bas-Saint-Laurent;

HYDRO-QUÉBEC

Études des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

- Entente-cadre de collaboration avec Makivvik pour la mise en œuvre de notre Stratégie et pour faire progresser la transition énergétique au Nunavik, région desservie par nos réseaux autonomes ;
- Entente de réconciliation et de collaboration avec la Nation innue du Labrador.
- Consultez le [rapport annuel](#) 2025 (p.11 et 15) d'Hydro-Québec pour plus d'information.

Lien 1 – Stratégie de réconciliation : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/strategie-de-reconciliation-premieres-nations-inuit.pdf>

Lien 2 – Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Question 18

Dépenses totales de l'année financière 2025-2026 pour la modernisation des infrastructures électriques d'Hydro-Québec.

Réponse :

En 2025, Hydro-Québec a investi 6,9 G\$ dans les immobilisations corporelles et incorporelles, contre 6,0 G\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation de 15 % par rapport à 2024 et de plus de 40 % comparativement à 2023 se rapporte à plusieurs priorités du Plan d'action 2035. Elle découle de la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue dans ses installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir un service fiable et de grande qualité.

Plus de 60 % du montant investi en 2025 a été consacré à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité du parc d'équipements et près de 40 %, à de grands projets de développement. Il est à noter que les investissements en pérennisation ont fortement augmenté au cours des dernières années. En effet, les sommes affectées à ce titre en 2025 ont progressé de près de la moitié par rapport à celles d'il y a cinq ans.

Ainsi, Hydro-Québec a alloué 4,4 G\$ à la pérennisation des actifs. Elle a, entre autres, continué d'investir dans ses installations de production pour en assurer le bon fonctionnement à long terme et en maximiser le rendement. Soulignons à cet égard les travaux en cours aux centrales de Rapide-Blanc et de Carillon, respectivement en Mauricie et dans les Laurentides, ainsi qu'à l'aménagement Bersimis-2, sur la Côte-Nord. Dans le domaine du transport d'électricité, elle a poursuivi l'installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay, en Montérégie, ainsi que la modernisation des équipements et systèmes, dont le remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste. Elle a également continué d'effectuer des activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. Parallèlement, elle a réalisé des travaux afin d'optimiser le fonctionnement du réseau de distribution ainsi que de maintenir et d'améliorer la qualité de ses actifs de distribution.

Les investissements consacrés aux projets de développement ont totalisé 2,5 G\$. Hydro-Québec a notamment affecté des sommes importantes à divers projets visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à augmenter la capacité de production. À titre d'exemple, des travaux sont en cours aux centrales aux Outardes-2 et René-Lévesque, sur la Côte-Nord, pour en accroître la puissance. De plus, la construction de la ligne d'interconnexion Hertel-New York, qui sera raccordée à la ligne CHPE afin d'alimenter la ville de New York, se poursuit, en vue d'une mise en service au printemps 2026. Soulignons enfin l'achèvement du déploiement d'une ligne à 320 kV à courant continu, qui a été mise en service au début de 2026, dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. Ce déploiement a permis la mise en place d'une nouvelle interconnexion de 1 200 MW entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

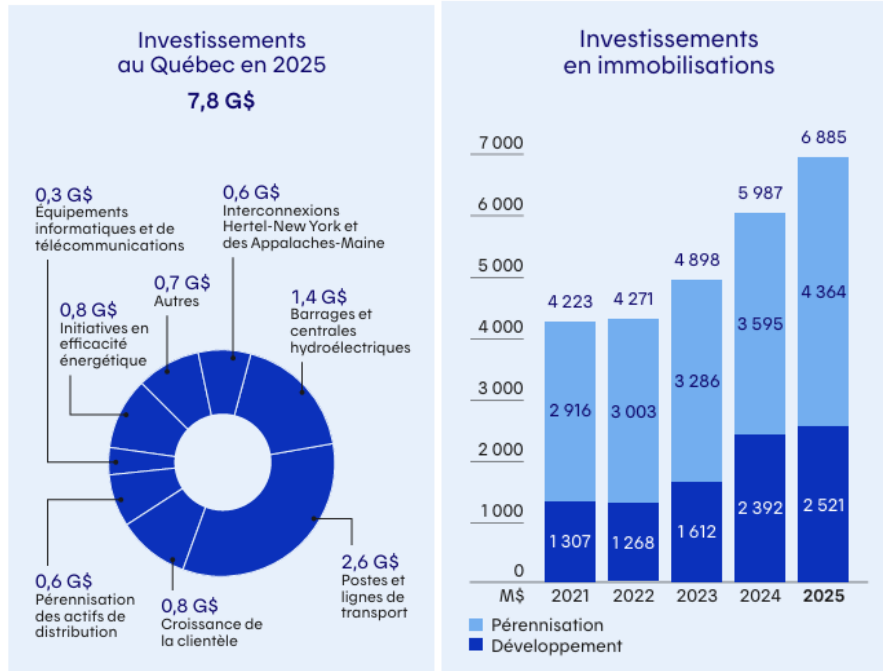
Hydro-Québec continue par ailleurs de faire des investissements importants dans l'électrification des transports. Ainsi, elle a consacré des sommes à son réseau de recharge publique, le Circuit électrique, et à la modernisation du parc de véhicules.

HYDRO-QUÉBEC

Études des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

Enfin, rappelons qu'à ces sommes s'ajoutent également les investissements directs réalisés par les partenaires externes d'Hydro-Québec. Ensemble, ils jouent un rôle important dans le soutien de l'économie québécoise



Référence

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-f> (p. 21, 26-27)

Question 19

Critères de sélection des projets d'infrastructure bénéficiant d'un apport en puissance supplémentaire de plus de 5 MW.

Réponse :

Tous les critères d'évaluation pour l'autorisation du raccordement d'un projet d'une puissance de 5MW et plus sont énumérés sur le site web du gouvernement du Québec :

[Procédure pour obtenir une autorisation pour le raccordement d'un projet d'une puissance de 5 MW et plus | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie](#)

Lien : <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/conformite/autorisation-projet-electrique#c6282>

Question 20

Répartition des investissements entre l'entretien du réseau existant et le développement de nouvelles infrastructures.

Réponse:

En 2025, Hydro-Québec a investi 6,9 G\$ dans les immobilisations corporelles et incorporelles, contre 6,0 G\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation de 15 % par rapport à 2024 et de plus de 40 % comparativement à 2023 se rapporte à plusieurs priorités du Plan d'action 2035. Elle découle de la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue dans ses installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir un service fiable et de grande qualité.

Plus de 60 % du montant investi en 2025 a été consacré à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité du parc d'équipements et près de 40 %, à de grands projets de développement. Il est à noter que les investissements en pérennisation ont fortement augmenté au cours des dernières années. En effet, les sommes affectées à ce titre en 2025 ont progressé de près de la moitié par rapport à celles d'il y a cinq ans.

Ainsi, Hydro-Québec a alloué 4,4 G\$ à la pérennisation des actifs. Elle a, entre autres, continué d'investir dans ses installations de production pour en assurer le bon fonctionnement à long terme et en maximiser le rendement. Soulignons à cet égard les travaux en cours aux centrales de Rapide-Blanc et de Carillon, respectivement en Mauricie et dans les Laurentides, ainsi qu'à l'aménagement Bersimis-2, sur la Côte-Nord. Dans le domaine du transport d'électricité, elle a poursuivi l'installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay, en Montérégie, ainsi que la modernisation des équipements et systèmes, dont le remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste. Elle a également continué d'effectuer des activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. Parallèlement, elle a réalisé des travaux afin d'optimiser le fonctionnement du réseau de distribution ainsi que de maintenir et d'améliorer la qualité de ses actifs de distribution.

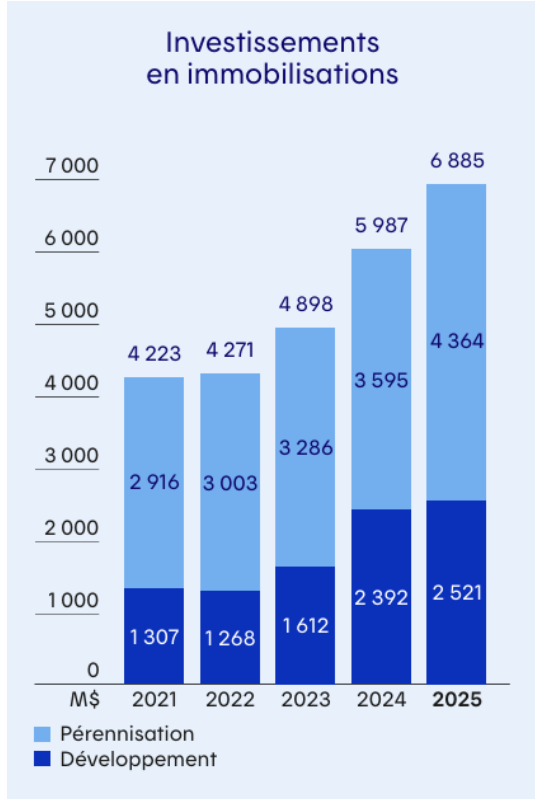
Les investissements consacrés aux projets de développement ont totalisé 2,5 G\$. Hydro-Québec a notamment affecté des sommes importantes à divers projets visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à augmenter la capacité de production. À titre d'exemple, des travaux sont en cours aux centrales aux Outardes-2 et René-Lévesque, sur la Côte-Nord, pour en accroître la puissance. De plus, la construction de la ligne d'interconnexion Hertel-New York, qui sera raccordée à la ligne CHPE afin d'alimenter la ville de New York, se poursuit, en vue d'une mise en service au printemps 2026. Soulignons enfin l'achèvement du déploiement d'une ligne à 320 kV à courant continu, qui a été mise en service au début de 2026, dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. Ce déploiement a permis la mise en place d'une nouvelle interconnexion de 1 200 MW entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

Hydro-Québec continue par ailleurs de faire des investissements importants dans l'électrification des transports. Ainsi, elle a consacré des sommes à son réseau de recharge publique, le Circuit électrique, et à la modernisation du parc de véhicules.

Études des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

Enfin, rappelons qu'à ces sommes s'ajoutent également les investissements directs réalisés par les partenaires externes d'Hydro-Québec. Ensemble, ils jouent un rôle important dans le soutien de l'économie québécoise.



Référence

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

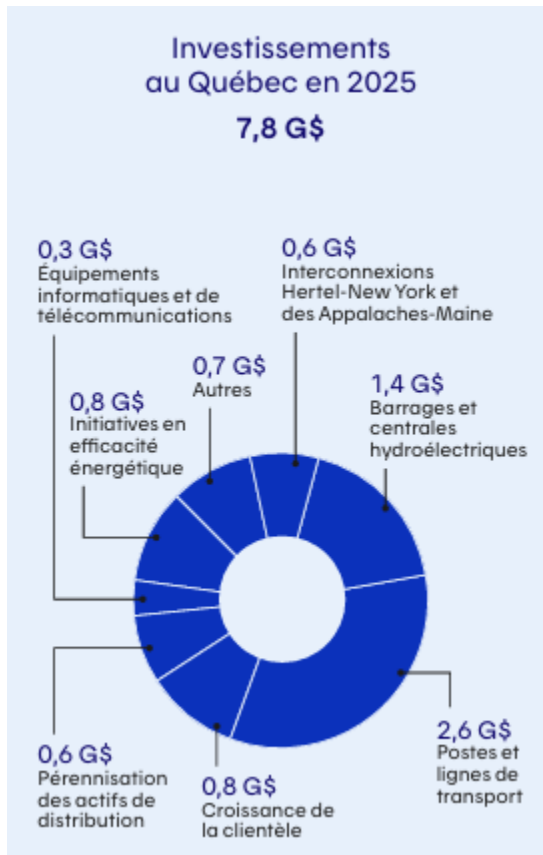
(p. 26)

Question 21

Dépenses consacrées à l'entretien du réseau de transport et de distribution au cours des quatre dernières années.

Réponse :

En 2025, 0,6 G\$ a été investi dans la pérennisation des actifs de distribution, et 2,6 G\$ pour les postes et lignes de transport.



Les informations détaillées quant à la répartition des investissements au Québec en 2025 sont disponibles à la page 21 du [Rapport annuel d'Hydro-Québec](#)

Les rapports annuels des années précédentes sont disponibles en ligne au lien suivant : <https://www.hydroquebec.com/a-propos/publications-rapports/rapport-annuel.html>

Lien: <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Question 22

Liste des projets d'infrastructure d'Hydro-Québec ayant reçu des financements pour l'année financière 2025-2026

Réponse :

Hydro-Québec n'a reçu aucun financement du gouvernement du Québec pour des projets d'infrastructure au cours de l'exercice financier 2025-2026.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour la liste et le détail de nos différents projets en cours : <https://www.hydroquebec.com/projets/>

Également, pour voir nos investissements en 2025, nous vous invitons à consulter notre [rapport annuel](#).

Lien: Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Question **23**

Études internes sur les défaillances du réseau et les coûts de modernisation prévue.

Réponse :

Dans son plan d'action 2035, Hydro-Québec s'est donné l'ambition de réduire le nombre de pannes de 35 % d'ici 7 à 10 ans.

Pour ce faire, nous déploierons un plan visant à accroître la fiabilité et la robustesse de notre réseau électrique, moderniser celui-ci et remplacer des équipements. Les investissements visant à assurer la pérennité et la fiabilité du réseau électrique totaliseront en moyenne de 4 à 5 G\$ par année en tenant compte des effets prévus des changements climatiques. Il est à noter que les investissements en pérennisation ont fortement augmenté au cours des dernières années. En effet, les sommes affectées à ce titre en 2025 ont progressé de près de la moitié par rapport à celles d'il y a cinq ans.

Nos équipes intensifient leurs efforts partout au Québec depuis quelques années déjà, mais elles se concentrent également sur des zones précises, là où la fiabilité du réseau de distribution n'est pas conforme à nos attentes, et où les interventions ont le plus grand impact sur la clientèle.

Références

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

[Rapport annuel 2025](#) (p. 7)

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>
(p.26)

<https://www.hydroquebec.com/projets/>

Question 24

Études internes sur les besoins d'augmentation de production d'électricité tel qu'annoncé dans le Plan d'action 2035.

Réponse :

Les ventes d'électricité normalisées, c'est-à-dire qui excluent l'effet des températures, sont en hausse pour la septième année de suite, s'établissant à un sommet historique 181,6 TWh.

Le volume total des ventes, qui tient compte de l'effet des températures et de la demande de la clientèle sur l'ensemble du territoire, s'est élevé à 184,9 TWh en 2025, soit une hausse de 7,7 TWh par rapport à celui enregistré à l'exercice précédent.

Depuis 2020, le volume des ventes d'électricité normalisées au Québec s'est accru de près de 10 TWh. Soulignons que dans l'État d'avancement 2025 du Plan d'approvisionnement, déposé auprès de la Régie de l'énergie, Hydro-Québec a mentionné qu'elle anticipait des ventes d'électricité de 227,5 TWh en 2035, soit une croissance projetée de 48 TWh par rapport à 2022.

Références

Lien 1 : [Hydro-Québec - Rapport annuel 2025 | https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf](https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf)

Lien 2 : [État d'avancement 2025 du Plan d'approvisionnement 2023-2032 | https://www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/Suivis/Suivi%20D-2023-109/etat-davancement-2025.pdf](https://www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/Suivis/Suivi%20D-2023-109/etat-davancement-2025.pdf)

Question 25

Prévision budgétaire pour les augmentations tarifaires d'ici 2030.

Réponse:

L'augmentation des tarifs résidentiels a été fixée à 3 % en 2026-2027, 2,9 % en 2027-2028 et 2,6 % en 2028-2029. Ces hausses respectent le décret 1239-2025 pris par le gouvernement du Québec qui a établi à 3 % le taux maximal applicable à la hausse de certains tarifs domestiques de distribution d'électricité pour les années tarifaires commençant le 1er avril des années 2026, 2027 et 2028. Les autres tarifs ont été établis selon la [décision de la Régie de l'énergie](#).

Les prochaines hausses seront établies selon les dispositions adoptées de la Loi 24.

Référence

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Lien 1: https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4307-2025/doc/R-4307-2025-A-0069-Dec-Dec-2026_03_26.pdf

Lien 2:

https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2025/2025C24F.PDF

Question 26

Proportion des revenus d'Hydro-Québec qui provient des clients industriels bénéficiant de tarifs préférentiels.

Réponse :

Vous trouverez ci-dessous les ventes d'électricité au Québec par secteurs pour l'année 2025, incluant les contrats spéciaux (clients industriels bénéficiant de tarifs préférentiels).

Ventes d'électricité au Québec par secteurs	TWh	M \$
Résidentiel	74,7	6 857
Commercial, institutionnel et petits industriels	49,6	5 041
Grands clients industriels	26,0	1 473
Contrats spéciaux	28,0 15%	1 476 10%
Autres	6,6	438
Total	184,9	15 285

Référence

Rapport annuel d'Hydro-Québec 2025: <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Question 27

Coûts liés à l'intégration des nouvelles entreprises énergivores dans le réseau.

Réponse :

Dans le cadre des « Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 », Hydro-Québec doit faire état notamment de ses investissements dans ses activités de distribution.

En 2025, les investissements liés à la croissance de la demande totalisent 825,2 M\$. Ils visent principalement le raccordement des nouveaux abonnements, le renforcement et le prolongement du réseau de distribution, ainsi que les investissements dans les réseaux autonomes. Le Distributeur (Hydro-Québec dans ses activités de Distribution) souligne qu'afin de répondre à la croissance de la clientèle québécoise, 529,1 M\$ ont été consacrés au raccordement de clients.

Référence

<https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/rapports-annuels/rapports-annuels-dhydro-quebec-distribution-deposes-en-vertu-de-larticle-751-de-la-loi-sur-la-regie-de-lenergie>

Question 28

Études internes sur l'impact des hausses tarifaires sur les ménages à faible revenu.

Réponse :

Un client « ménage à faible revenu » (MFR) moyen consomme 14 153 kWh/an. Avec la hausse approuvée au 1^{er} avril 2026, il verra sa facture mensuelle passer de 108,88 \$ à 111,94 \$, ce qui représente une augmentation de 3,07 \$/mois.

Par ailleurs, Hydro-Québec a procédé à une refonte majeure de ses programmes en efficacité énergétique dédiée aux ménages à revenu modeste afin d'avoir un impact significatif sur la facture et le confort de ces derniers.

Hydro-Québec réévalue de façon continue sa stratégie d'accompagnement afin de soutenir les ménages à faible et modeste revenu, en tenant compte du contexte économique et de ses répercussions sur leur capacité à assumer les coûts liés à la consommation d'électricité.

En cas de défaut de paiement, trois options peuvent être proposées lors de la négociation d'une entente de paiement :

- la prolongation de la période de remboursement de la dette;
- le remboursement partiel de la dette assorti au paiement intégral de la consommation courante;
- l'absence de remboursement de la dette combinée au paiement partiel de la consommation courante.

En 2023, une mesure temporaire d'assouplissement des seuils de revenu admissible aux ententes à longue durée a été mise en place afin de soutenir les ménages à faible revenu et d'élargir l'accès aux ménages à revenu modeste. Instaurée en réponse au contexte économique, cette mesure est maintenue pour les années 2026 et 2027.

Question 29

Budget total alloué à la transition énergétique d'Hydro-Québec pour l'année financière 2025-2026.

Réponse :

Les investissements pour 2025 ont totalisé 7,8 G\$, soit une augmentation de 1,3 G\$ comparativement à 6,5 G\$ en 2024. Ils sont composés principalement de ceux en immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que de ceux dans l'actif réglementaire ayant trait aux coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique et en gestion de la demande de puissance. La hausse de 20 % témoigne de la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue non seulement dans les installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité, mais également dans l'accompagnement de la clientèle pour l'aider à mieux consommer l'énergie et à réaliser des économies intéressantes sur sa facture d'électricité. Mentionnons que le plan accéléré des dernières années a d'ailleurs permis à l'entreprise d'accroître la valeur de ses actifs à plus de 100 G\$ au cours de 2025.

Référence

Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec: <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf> (p. 21)

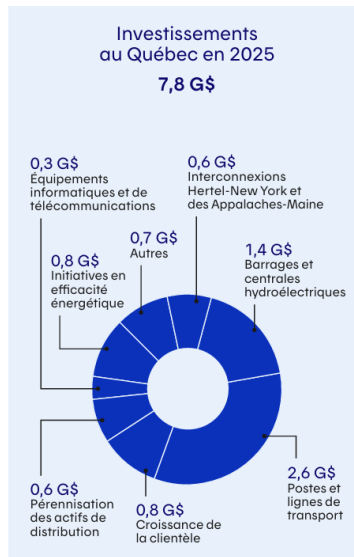
Question 30

Part des investissements d'Hydro-Québec qui est dédiée aux énergies renouvelables autres que l'hydroélectricité.

Réponse :

Les investissements pour 2025 ont totalisé 7,8 G\$, soit une augmentation de 1,3 G\$ comparativement à 6,5 G\$ en 2024. Ils sont composés principalement de ceux en immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que de ceux dans l'actif réglementaire ayant trait aux coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique et en gestion de la demande de puissance. La hausse de 20 % témoigne de la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue non seulement dans les installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité, mais également dans l'accompagnement de la clientèle pour l'aider à mieux consommer l'énergie et à réaliser des économies intéressantes sur sa facture d'électricité. Mentionnons que le plan accéléré des dernières années a d'ailleurs permis à l'entreprise d'accroître la valeur de ses actifs à plus de 100 G\$ au cours de 2025.

Une grande partie des investissements en immobilisations, soit 4,4 G\$, a été consacrée à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité des actifs. Ainsi, l'entreprise a notamment amélioré la robustesse du réseau, modernisé celui-ci et remplacé les équipements en fin de vie. Par ailleurs, un montant de 2,5 G\$ a été affecté à des projets de développement visant à augmenter la capacité de production, à répondre à la croissance de la clientèle québécoise ou à accroître la capacité d'échange d'énergie avec les marchés limitrophes.



Référence

Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec: <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf> (p. 21)

Question 31

Rapports internes sur l'impact des investissements dans la transition énergétique sur la réduction des GES.

Réponse :

Le *Plan d'action 2035* d'Hydro-Québec prévoit que 150 à 200 TWh seront requis à l'horizon 2050 pour atteindre la pleine décarbonation du Québec. Pour réaliser ce Plan, près de 200 G\$ d'investissements seront requis.

L'énergie propre additionnelle que nous produirons est nécessaire pour réduire les émissions de GES au Québec. Pour avoir le plus grand impact positif possible sur l'environnement, elle sera donc utilisée dans les activités qui émettent le plus de GES.

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

Question **32**

Nombre total de bornes de recharge ajoutées en 2025-2026 et combien sont prévues d'ici 2030.

Réponse :

Les chiffres sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Type de borne	Nombre de points de recharge ajoutés en 2025	Nombre de points de recharge en exploitation au 31 décembre 2025	Cible 2030
Bornes rapides financées par Hydro-Québec	256	1 425	2 530
Bornes standards N2 subventionnées par Hydro-Québec à l'intention des municipalités et communautés autochtones	537	1 835	4 500
Bornes standards payées par les partenaires	270	4 744	8 000*
Total	1 063	8 004	15 030

*Projection non officielle sur la base de l'historique des mises en service

Le nombre de bornes standards de niveau 2, ajoutées en 2025, et financées par les partenaires, a fortement diminué par rapport aux 684 points de recharge installés en 2024, principalement en raison de la fermeture des activités du fabricant FLO, fournisseur exclusif des bornes de niveau 2 du Circuit électrique. Le nombre de bornes est représentatif de points de recharge dont l'installation a été complétée et qui sont en exploitation.

Question 33

Coûts d'entretien des infrastructures de recharge et leur impact sur les tarifs d'électricité.

Réponse :

Voici les revenus et les charges d'exploitation associés aux bornes rapides du Circuit électrique, tels que déposés par Hydro-Québec à la Régie de l'énergie dans le cadre du dossier R-4307-2025 portant sur la révision des tarifs du Distributeur pour les années 2026, 2027 et 2028. Les bénéfices cumulés du projet de déploiement des bornes rapides à courant continu (BRCC) sur les revenus requis du Distributeur pour ces trois années sont estimés à 57,2 M\$, ce qui a pour effet d'exercer une pression à la baisse sur les tarifs d'électricité.



R-4307-2025

Tableau 27
Impact du projet BRCC sur les revenus requis du Distributeur

	Références (1)	2026 Année témoin (2)	2027 Année témoin (3)	2028 Année témoin (4)
1 Frais de recharge aux bornes	HQD-4, document 1, tableau 9	33,1	53,1	83,7
2 Revenus d'unité de conformité - RCP	HQD-4, document 1, tableau 9	-	-	-
3 Revenus total		33,1	53,1	83,7
4 Charges d'exploitation	HQTD-4, document 1, tableau 10	14,7	18,5	22,3
5 Amortissement - actifs non réglementaires	HQD-4, document 1, tableau 7	10,0	12,8	16,2
6 Rendement - actifs non réglementaires	HQD-4, document 1, tableau 26	4,8	5,9	7,4
7 Dépenses totales		29,4	37,2	46,0
8 Impacts sur les revenus requis		(3,6)	(15,9)	(37,7)

Le Distributeur demande à la Régie d'approuver les revenus requis pour assurer l'exploitation du service public de recharge rapide pour véhicules électriques, comme présenté au tableau 27.

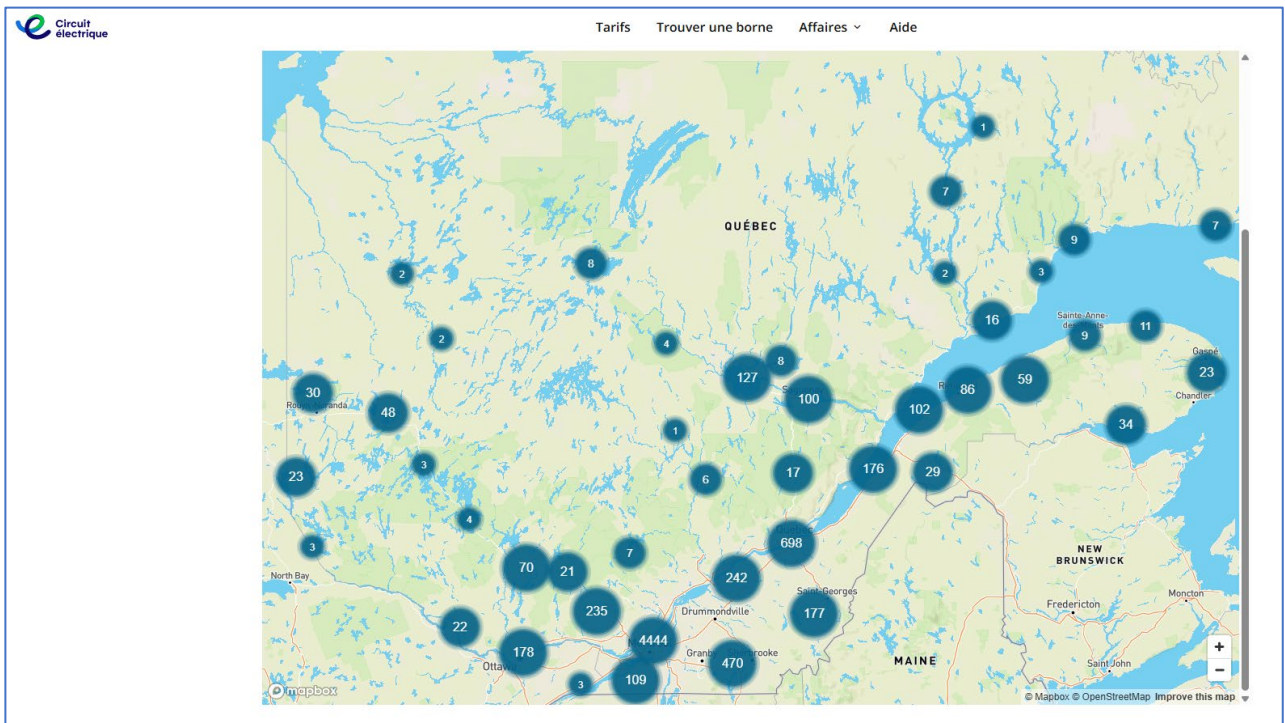
Les coûts d'entretien des infrastructures de recharge se trouvent sous la rubrique Charges d'exploitation du tableau ci-haut et constituent l'essentiel du montant.

Question 34

Liste des emplacements des bornes de recharge publiques déployées par Hydro-Québec dans le cadre du Circuit électrique, en précisant le type de borne (normale, rapide) et leur disponibilité.

Réponse :

La liste des bornes d'Hydro-Québec accessibles au public est disponible sur le site Web du Circuit électrique (<https://www.lecircuitelectrique.com/trouver-une-borne>), dans la section « Trouver une borne ». Mise à jour régulièrement, elle indique l'emplacement des sites de recharge, le nombre et les types de bornes offerts, ainsi que leur disponibilité en temps réel.

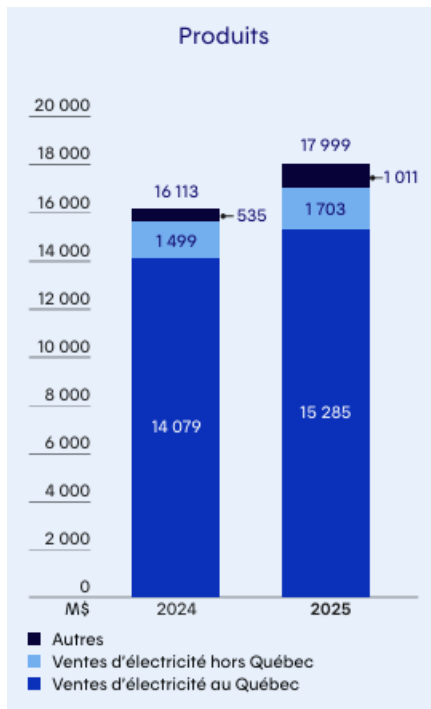


Question **35**

Montant total des revenus générés par l'exportation d'électricité pour l'année financière 2025-2026.

Réponse :

Les produits des ventes d'électricité sur les marchés externes se sont élevés à 1 703 M\$ en 2025, soit 204 M\$ de plus que ceux de 1 499 M\$ comptabilisés en 2024. Grâce à sa stratégie de commercialisation, Hydro-Québec a pu saisir des occasions d'affaires intéressantes durant l'hiver, ce qui a donné lieu à une augmentation des produits des ventes hors Québec. En effet, les températures dans le nord-est des États-Unis ont suivi la même tendance qu'au Québec : elles ont été plus froides que l'an dernier. Cette situation a mené à une demande accrue en énergie qui a entraîné une hausse marquée des prix sur les marchés, notamment en Nouvelle-Angleterre, l'un des principaux marchés d'exportation de l'entreprise. Rappelons que, en raison des apports en eau inférieurs à la normale depuis 2023, Hydro-Québec poursuit une gestion prudente et dynamique de ses grands réservoirs et a donc réduit son volume d'exportation depuis le deuxième trimestre. Ce dernier a d'ailleurs été inférieur à celui de la période comparative. Ainsi, le volume de 11,8 TWh pour l'ensemble de l'exercice demeure bien en-deçà de la moyenne des dix années ayant précédé la période actuelle caractérisée par une faible hydraulité.



Détails disponibles aux pages 20 à 24 du [Rapport annuel d'Hydro-Québec](#)

Lien: <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Question 36

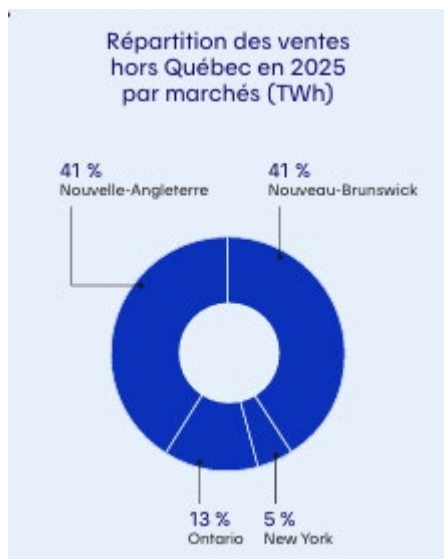
Liste des principaux marchés à l'exportation d'Hydro-Québec et négociations en cours pour de nouveaux contrats.

Réponse :

Aucune négociation en cours pour de nouveaux contrats d'exportations.

Les livraisons en vertu du contrat avec le Massachusetts (NECEC) ont débuté en janvier 2026 et celles prévues au contrat avec New York (CHPQ) débiteront plus tard cette année.

Nous vous invitons à consulter les pages 22 et 24 du Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec pour plus de détails quant à la vente d'électricité hors Québec : [Hydro-Québec - Rapport annuel 2025](https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf)

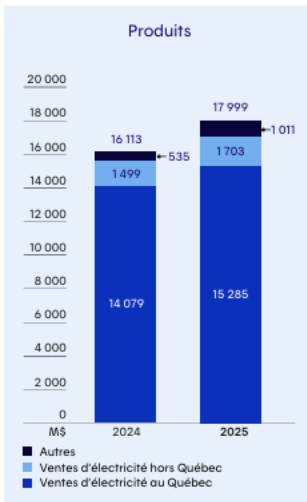


Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Question 37

Marges de profit réalisées sur les exportations comparées aux tarifs domestiques.

Réponse :



Ventes d'électricité au Québec

Les ventes d'électricité au Québec ont progressé de 7,7 TWh pour atteindre un niveau historique, soit 184,9 TWh, contribuant à la croissance de 1 206 M\$ des produits associés qui découle de l'effet conjugué de trois principaux facteurs.

Ventes d'électricité hors Québec

Les produits des ventes d'électricité sur les marchés externes se sont élevés à 1 703 M\$ en 2025, soit 204 M\$ de plus que ceux de 1 499 M\$ comptabilisés en 2024. Grâce à sa stratégie de commercialisation, Hydro-Québec a pu saisir des occasions d'affaires intéressantes durant l'hiver, ce qui a donné lieu à une augmentation des produits des ventes hors Québec. En effet, les températures dans le nord-est des États-Unis ont suivi la même tendance qu'au Québec : elles ont été plus froides que l'an dernier. Cette situation a mené à une demande accrue en énergie qui a entraîné une hausse marquée des prix sur les marchés, notamment en Nouvelle-Angleterre, l'un des principaux marchés d'exportation de l'entreprise. Rappelons que, en raison des apports en eau inférieurs à la normale depuis 2023, Hydro-Québec poursuit une gestion prudente et dynamique de ses grands réservoirs et a donc réduit son volume d'exportation depuis le deuxième trimestre. Ce dernier a d'ailleurs été inférieur à celui de la période comparative. Ainsi, le volume de 11,8 TWh pour l'ensemble de l'exercice demeure bien en-deçà de la moyenne des dix années ayant précédé la période actuelle caractérisée par une faible hydraulité.

Référence

Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf> (p. 22 à 24)

Étude des crédits 2026-2027.

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

Question 38

Rapports détaillant les revenus et bénéfices des exportations d'Hydro-Québec en 2025-2026.

Réponse :

Nous vous référons à la réponse à la question numéro 35 de ce document.

Question 39

Études sur l'impact des contrats à long terme sur la stabilité financière d'Hydro-Québec.

Réponse :

Depuis de nombreuses années, Hydro-Québec applique un processus de gestion intégrée des risques qui fait partie de ses activités courantes. Ce processus s'appuie sur différents mécanismes de contrôle, de communication et d'évaluation visant à lui permettre d'exercer un suivi dynamique de l'évolution des risques.

Tous les groupes de l'entreprise participent au processus. Dans le cadre de leurs activités, ils gèrent les risques qui les concernent et les réévaluent à intervalles réguliers, au quotidien dans certains cas, à l'aide notamment des outils élaborés par le groupe Stratégie d'entreprise et finances. Grâce à cette approche, il est possible de constituer un portefeuille des risques d'entreprise lors de la planification annuelle. Ce portefeuille est présenté au Conseil d'administration avec le plan d'affaires, qui comporte une analyse de sensibilité permettant d'évaluer l'impact de certains risques sur la capacité d'Hydro-Québec de réaliser son bénéfice net cible.

Processus de gestion intégrée des risques

	Annuellement	Semestriellement
Groupes	<ul style="list-style-type: none"> Détermination des risques de chaque groupe Mise à jour de la liste des risques de chaque groupe devant être intégrés dans le portefeuille des risques d'entreprise 	Reddition de comptes sur le suivi des risques de chaque groupe intégré dans le portefeuille des risques d'entreprise (certains risques peuvent faire l'objet d'un suivi trimestriel lorsque jugé pertinent)
Comité de direction (ou le vice-président exécutif – Stratégie d'entreprise et finances agissant comme responsable de la gestion des risques)	Revue du portefeuille des risques d'entreprise, de la carte des risques majeurs et de la probabilité de réalisation du bénéfice net cible	Revue de la reddition de comptes semestrielle consolidée sur le suivi du portefeuille des risques d'entreprise
Conseil d'administration	<p>Comité d'audit</p> <p>Analyse du processus de gestion intégrée des risques, du portefeuille des risques d'entreprise et de la carte des risques majeurs</p> <p>Conseil d'administration</p> <p>Examen du plan d'affaires et de la probabilité de réalisation du bénéfice net cible</p>	

Référence

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf> (p. 31 à 35)

Question **40**

Budget consacré aux salaires et avantages des dirigeants d'Hydro-Québec.

Réponse :

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles aux pages 81 et 82 du [Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Question **41**

Critères d'octroi des contrats de sous-traitance et combien ont été attribués sans appel d'offres.

Réponse :

En accord avec la politique [Approvisionnement de biens meubles et services et gestion des contrats](#), nous mettons en place les meilleures pratiques d'affaires et de gestion visant entre autres à :

- acquérir des biens et des services de qualité, dans un souci d'approvisionnement responsable, aux conditions les plus avantageuses et au moment opportun ;
- assurer un traitement équitable et confidentiel en évitant les conflits d'intérêts ;
- contribuer au développement économique du Québec par notre pouvoir d'achat en respectant les lois et les [accords commerciaux](#) applicables ;
- favoriser la concurrence lorsque les conditions du marché avantagent la compétitivité;
- rechercher la meilleure valeur dans l'intérêt public;
- mettre en œuvre des stratégies d'approvisionnement permettant la collaboration et l'évaluation de solutions novatrices.

Références

Approvisionnement de biens meubles et services et gestion des contrats:

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/politique-acquisitions.pdf>

Accords commerciaux applicables : <https://www.hydroquebec.com/fournisseurs/devenir-fournisseur/demarche-approvisionnement.html#accords-commerciaux>

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

Question **42**

Quelle part des investissements est financée par l'endettement et quelle est la dette totale d'Hydro-Québec ?

Réponse :

RÉTROSPECTIVE QUINQUENNALE

Données financières consolidées

M\$	2025	2024	2023	2022	2021
RÉSULTATS					
Produits	17 999	16 113	16 086	16 567	14 526
Charges					
Exploitation	4 923	4 609	4 132	3 844	3 288
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(916)	(773)	(689)	(1 020)	(743)
Achats d'électricité	4 021	2 925	2 645	2 834	2 169
Amortissement	3 112	3 019	3 089	2 828	2 689
Taxes	1 245	1 210	1 217	1 230	1 191
	12 385	10 990	10 394	9 716	8 594
Bénéfice avant frais financiers	5 614	5 123	5 692	6 851	5 932
Frais financiers	2 708	2 460	2 404	2 294	2 368
Bénéfice net	2 906	2 663	3 288	4 557	3 564
DIVIDENDE	2 180	1 997	2 466	3 418	2 673
SOMMAIRE DES BILANS					
Actif total	108 033	99 709	92 668	89 374	82 698
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	65 551	60 359	55 155	51 541	49 698
Capitaux propres	30 160	28 707	27 527	26 877	23 260
INVESTISSEMENTS AVEC EFFET SUR LA TRÉSORERIE					
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 885	5 987	4 898	4 271	4 223
RATIOS FINANCIERS					
Rendement des capitaux propres (%) ^a	10,3	9,6	12,2	17,6	14,3
Taux de capitalisation (%) ^b	32,2	32,7	33,7	34,6	32,0
Marge bénéficiaire (%) ^c	16,1	16,5	20,4	27,5	24,5
Couverture des intérêts ^d	2,02	2,03	2,36	3,01	2,53
Taux d'autofinancement (%) ^e	33,1	37,1	47,5	55,4	52,7

- a) Quotient du bénéfice net par les capitaux propres moyens de l'exercice diminués du cumul des autres éléments du résultat étendu moyen de l'exercice.
- b) Quotient des capitaux propres par la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an, des emprunts et des passifs liés aux instruments dérivés, diminuée des actifs liés aux instruments dérivés et des fonds d'amortissement.
- c) Quotient du bénéfice net par les produits.
- d) Quotient de la somme du bénéfice avant frais financiers et du revenu net de placement par les intérêts nets sur la dette à long terme.
- e) Quotient des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués du dividende versé par la somme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – exclusion faite des acquisitions et cessions de placements temporaires, des acquisitions de titres destinés aux fonds d'amortissement ainsi que de la cession d'un placement à la valeur de consolidation – et du remboursement de dette à long terme.

Référence

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

(p. 67)

Question **43**

Documents internes sur la gestion des dépassements de coûts dans les projets énergétiques.

Réponse :

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer les informations demandées.

En effet, il s'agit en substance d'analyses, d'avis et de recommandations, ainsi que de renseignements de nature commerciale et financière appartenant à Hydro-Québec dont la divulgation pourrait comporter des enjeux économiques et qui sont traités de manière confidentielle. La divulgation de ces renseignements risquerait vraisemblablement de causer une perte à notre organisme, de nuire de façon substantielle à notre compétitivité ou d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat.

Les articles 14, 21, 22, 27, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès) sont donc invoqués.

Question 44

Toute documentation sur les projets pilotes menés par Hydro-Québec pour soutenir l'électrification du transport lourd et l'intégration des véhicules électriques dans le réseau.

Réponse :

**Projets pilotes de bornes de recharge rapides pour véhicules électriques moyens et lourds (VML)
Bornes de 180 kW et de 350 kW pour VML – Trois sites opérationnels en 2025**

Trois sites de recharge publics situés dans des parcs industriels de la région de Montréal, soit à Sainte-Julie, à L'Assomption et à Laval.

- Ces sites sont équipés de points de recharge rapide de 180 kW et de 350 kW, mis à la disposition exclusive de transporteurs exploitant des véhicules électriques moyens et lourds (classes 6 à 8).
- Le projet vise à évaluer l'efficacité de l'offre de recharge publique destinée aux véhicules moyens et lourds (VML) dans des parcs industriels, des milieux où l'on anticipe l'arrivée des premiers camions électriques en exploitation. Le projet pilote permettra notamment d'analyser les équipements déployés, les modèles d'affaires à développer pour répondre aux besoins spécifiques d'une clientèle d'affaires, la pertinence des sites retenus, ainsi que le niveau de satisfaction des participants.

Borne de 1 000 kW pour VML – Travaux en 2026, mise en service visée au printemps 2027

- **Aire de service de Porte du Nord (autoroute 15)** : Projet en cours de développement pour la démonstration de la recharge ultrarapide à 1 MW utilisant la technologie Megawatt Charging System (MCS) afin de répondre aux besoins des véhicules électriques lourds.
- Le projet vise à générer les enseignements nécessaires à un déploiement optimal, à grande échelle, de sites de recharge pour VML au Québec, tout en contribuant à l'adaptation et à la compatibilité des équipements de différents fournisseurs avec le nouveau standard de recharge MCS.

Projet pilote de bornes autonomes avec stockage, énergie solaire et micro-turbine

- Trois points de recharge rapide autonomes, alimentées par l'énergie solaire, sont actuellement en service et en phase d'essais au Relais Gabriel, à Fire Lake et à la Pourvoirie Le Relais 22 Milles – Lac Croche. Cette dernière sera complétée en 2026 par l'ajout d'une micro-turbine autonome.
- Ce projet pilote vise à évaluer la performance de bornes de recharge rapide autonomes intégrant une batterie interne et une production d'énergie solaire, afin de répondre aux enjeux de fiabilité et de disponibilité de la recharge dans les régions éloignées où l'alimentation triphasée 600 V n'est pas disponible.
- Le projet s'appuie sur le produit Otarcik de l'entreprise québécoise Yultek, un système autoportant de génération et de stockage d'énergie, conçu pour s'adapter aux conditions exigeantes des routes isolées du Nord-du-Québec.

Études des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – 2^e Opposition

- Enfin, une borne équipée d'une batterie intégrée est en service depuis l'été 2026 au site de L'Étape, dans la réserve faunique des Laurentides. Cette installation peut délivrer jusqu'à 200 kW, tout en ne sollicitant qu'environ 40 kW du réseau d'Hydro-Québec.

Projets pilotes de gestion de la puissance pour les bornes rapides – Sites d'essai prévus en 2026

Les travaux sont en cours afin de compléter l'installation en 2026 de sites de recharge rapide intégrant des systèmes de gestion de la puissance, dont l'un doté du stockage de l'énergie par batterie. L'objectif de ces projets est de limiter en tout temps la puissance appelée sur le réseau, avec ou sans l'ajout de batteries externes. Cette approche permettra d'offrir aux électromobilistes des puissances de recharge élevées dans la grande majorité des situations, tout en réduisant légèrement la puissance lorsque l'ensemble des points de recharge est utilisé, et ce, en minimisant l'impact sur le réseau électrique.

- **Site de Notre-Dame-du-Bon-Conseil** : La mise en service de ce site de recharge en 2026 comprendra l'installation de 16 points de recharge d'une puissance nominale de 180 kW chacun. Un système de gestion de la puissance sera déployé afin de contrôler la puissance maximale délivrée aux véhicules et de limiter l'appel de puissance à la capacité d'alimentation disponible de 2,5 MW. Ce système permettra de réduire d'environ 13 % la puissance maximale des bornes, laquelle pourrait autrement atteindre un total de 2,9 MW lorsque l'ensemble des points de recharge sont sollicités simultanément à leur pleine capacité.
- **Site d'essai à l'Institut du véhicule innovant (IVI) de Saint-Jérôme** : Ce site de recharge expérimental, réalisé en collaboration avec l'équipe de chercheurs de l'IVI, prévoit l'installation de deux points de recharge totalisant 400 kW, jumelés à un système de stockage d'énergie par batteries de 200 kWh. L'ensemble sera piloté par un système de gestion de l'énergie et de la puissance (SGEP), dont l'objectif est d'optimiser les appels de puissance et la gestion de l'énergie disponible. Le stockage permet de réduire la demande en pointe sur le réseau et d'assurer une alimentation de secours en cas de panne. Les travaux civils ont été réalisés à l'automne 2025, l'installation des équipements électriques est prévue à l'automne 2026 et les premiers tests auront lieu en 2027.
- **Sites Point du jour, Yamachiche et Louiseville** : Ces sites font l'objet d'un projet de gestion de puissance pour de petits sites de recharge rapide, chacun équipé d'une borne de 50 kW et d'une borne de 180 kW, avec une capacité d'alimentation électrique limitée à 200 kW. Dans ce contexte, la puissance de la borne de 180 kW est modulée et réduite à 137 kW lorsque la borne de 50 kW est utilisée simultanément.

Question 45

Données sur l'impact de l'électrification des transports sur la demande en électricité au Québec.

Réponse :

Les résultats préliminaires montrent qu'au 31 décembre 2025, près de 432 000 véhicules légers électriques, incluant les véhicules entièrement électriques et les hybrides rechargeables, étaient en circulation. La consommation d'électricité associée à ces véhicules est estimée à 1,57 TWh pour l'année 2025.

Question **46**

Études sur les besoins en infrastructure de recharge pour atteindre la cible de deux millions de véhicules électriques immatriculés d'ici 2030.

Réponse :

La Stratégie québécoise sur la recharge pour véhicules électriques, publiée à l'automne 2023, s'appuie sur une étude réalisée par la firme Dunsy Énergie + Climat pour le compte du gouvernement du Québec. Cette étude, fondée sur l'atteinte d'une cible de deux millions de véhicules électriques d'ici 2030, n'a pas été rendue publique.

Question 47

Critères utilisés par Hydro-Québec pour sélectionner les projets industriels qui bénéficieront d'un approvisionnement supplémentaire en énergie.

Réponse :

Nous vous référons à la réponse à la question numéro 19 de ce document.

Demandes de renseignements particuliers inscrites dans le cahier du ministère et pour lesquelles celui-ci réfère aux réponses d'Hydro-Québec.

Question 44 – Pourcentage du réseau de distribution électrique qui est triphasé.

Réponse :

Il n'existe pas de portrait statistique public officiel de l'accès au réseau triphasé. L'accès au triphasé varie selon les territoires, particulièrement en milieu rural. Cette réalité est notamment documentée par le [Programme d'accès au réseau triphasé \(MEIE\)](#).

Lien : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/energie/reussir-ses-projets-transition-energetique/aide-financiere/programme-acces-reseau-triphase>

Question 53 – État de situation sur l'interdiction de la recherche et de la production d'hydrocarbures :

- a. Pourcentage des puits forés qui ont fait l'objet d'une fermeture définitive, au total et par région;
- b. Pourcentage des sites restaurés, au total et par région;
- c. Sommes versées à titre d'indemnisations pour les titulaires de licences révoquées;
- d. Rapports d'enquête d'impact de ces projets;
- e. Critères de sélection des projets d'infrastructure bénéficiant d'un apport en puissance supplémentaire de moins de 5 MW.

Réponse (sous-question e) :

En vertu du cadre actuellement applicable, les demandes d'alimentation ou de raccordement d'une puissance inférieure à 5 MW ne sont pas assujetties à un mécanisme de sélection comparative et relèvent de l'obligation générale de desserte d'Hydro-Québec.

Leur traitement repose sur une analyse de faisabilité technique et opérationnelle, incluant notamment la capacité du réseau ainsi que les coûts et délais de raccordement, conformément aux règles et documents publics d'Hydro-Québec.

- Conditions de service d'Hydro-Québec : [Tarifs et conditions de service](#)
- Loi sur Hydro-Québec : [h-5 - Loi sur Hydro-Québec](#)
- Site web d'Hydro-Québec : [Raccordement de production au réseau d'Hydro-Québec](#) ; [Demandes de travaux / Demander un raccordement – Affaires](#)

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/tarifs-conditions-service.html>

Lien 2 : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/H-5>

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/transenergie/fr/raccordement-reseau.html>

Lien 4 : <https://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/demandes-travaux/faire-demande-raccordement.html>

Question 54 – [Transition énergétique]

- a. État de situation du financement de la transition énergétique
 - i. Quels programmes ont bénéficiés d'un financement;
 - ii. Répartition des montants en fonction de la filière énergétique;
 - iii. Subventions et incitations fiscales pour encourager les investissements dans les énergies renouvelables;
 - iv. Sommes allouées au développement de technologies énergétiques émergentes;
- b. Pourcentage des fonds d'innovation et de développement économique attribué à des projets de transition énergétique
- c. Sommes allouées pour renforcer la résilience des infrastructures énergétiques dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques;
- d. Sommes allouées pour encourager les entreprises et les consommateurs à l'adoption des systèmes de biénergie;
- e. Sommes dépensées en analyses d'impact environnemental de la biénergie, en particulier en termes d'émissions de GES;
- f. Montants alloués à l'entretien et l'expansion des infrastructures de gaz naturel;
- g. État de situation de l'intégration du gaz naturel dans le système de tarification du carbone;
- h. Montants alloués à des programmes d'initiatives de transition vers des alternatives au gaz naturel;
- i. Apport financier au développement et commercialisation de technologies telles que la capture et le stockage du carbone.
- j. Analyses d'impact des politiques de transition énergétique sur les ménages et les entreprises
- k. Pour les ménages à faible revenu;
- l. Pour les ménages à haut revenu;
- m. Montant des mesures de soutien pour atténuer l'impact du coût énergétique de la transition sur les ménages et les entreprises;
- n. Toutes études de cas et scénarios sur les besoins énergétiques du Québec pour les 25 prochaines années.
- o. Toute étude démontrant le besoin d'augmenter la production électrique pour les 25 prochaines années.
- p. Liste des incitatifs financiers mis en place pour accélérer l'électrification des PME et des industries.
- q. Liste des projets financés par le ministère pour la transition énergétique et la décarbonation industrielle pour l'année financière 2025-2026, avec les montants accordés.
- r. Tout rapport interne évaluant l'impact des fonds dédiés à la transition énergétique sur la réduction des émissions de GES au Québec.

Réponse :

Le [Rapport annuel 2025 d'Hydro-Québec](#) présente un portrait des avancées du Plan d'action 2035 (p.7 à 17) ainsi qu'un aperçu du plan d'investissement d'Hydro-Québec (p.21).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

© Hydro-Québec, 2026
Équipe –Affaires gouvernementales
Tous droits réservés

